



Accueil de jour Mémoire Plus

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES USAGERS DU 11/06/2024

1/ Présentation des représentants des familles

M. Guérin et M. Llusar.

Leur Rôle : éviter que les familles hésitent à poser des questions. Ils constituent une courroie de transmission entre les familles/proches et ISATIS. Possibilité de confidentialité : Messieurs Guerin et Llusar peuvent remonter une question sans donner l'identité de la personne qui la pose.

Comment communiquer avec les représentants ?

Mail de M. Guérin : jacques.guerin640@gmail.com, ou courrier à l'adresse postale d'ISATIS à l'attention des représentants des familles.

Des fiches de réclamation sont à disposition dans l'accueil de jour, elles sont accessibles aux usagers, leurs proches, aux salariés, et une réponse est ensuite apportée dans les meilleurs délais.

2/ Présentation de l'équipe ISATIS

- Sabine Meleu, secrétaire comptable
- Elizabeth Tardy, Accompagnante Educative et Sociale (AES), remplace Stéphanie Richefort, Aide-soignante
- Diakha-Sarah Doua, AES remplace Laetitia Figoni aide-soignante
- Géraldine Diaw, AES qui anime des ateliers manuels, globe-trotteur et culture générale. Elle met également à jour les actualités sur le site internet
- Elise Kanjevac, psychomotricienne anime les ateliers moteurs, jeux d'adresse, cuisine
- Marie-Laure Martin, directrice de l'accueil de jour
- Laura Vaillant, coordinatrice de l'accueil de jour depuis novembre 2023
- Dr Duret Médecin référent de l'accueil de jour
- Destinée Ebibas, gouvernante, s'occupe de la restauration, de l'entretien ménager.

Mouvements de l'équipe :

- Séverine Rose (absente) psychologue remplacée actuellement par Armelle Galiber d'Auque, psychologue et ancienne stagiaire à ISATIS. Remplacement jusqu'au retour de Mme Rose en juin
- Orlane Doniol, psychomotricienne à mi-temps est partie début juin 2024 et sera remplacée par Capucine Hor, ergothérapeute à partir de juillet 2024.
- Laura Vaillant partira en congés maternité à partir du 29 juillet jusqu'à mi-novembre 2024.

Intervenants extérieurs :

- Professeur de Tai-Chi Lionel Nosjean
- musicothérapeute Blandine Louchard
- Atelier réminiscence Valérie Podeur

3/ Gestion de la canicule

Plan canicule déclenché le 1^{er} juin jusqu'au 31 octobre.

Formation flash sur la déshydratation fait par le médecin référent de l'ADJ début juin.

Mise en place de flyer à l'accueil de jour, affichage sur les tables, proposition d'une hydratation plus importante pendant l'été.

Dans le cadre de la prévention canicule : mise en place du dispositif réflex, dispositif mis en place par la ville de Marie, pour les personnes isolées. Appel quotidien par une personne de la mairie lors d'une situation de crise, pour s'assurer que tout va bien à la maison. Distribution du formulaire Reflex aux personnes présentes à la réunion des usagers.

4/ Coup de projecteur sur un métier : Médecin coordonnateur Dr Marie-Charlotte DURET

Rôle concernant les médicaments :

Demande lors de l'entretien de préadmission : connaître les prises médicamenteuses, possibilité de décaler les prises pour éviter les prises le midi (éviter les oublis, le problème des ordonnances à jour)

Toujours nécessaire de fournir une ordonnance de traitement à jour **qu'il y ait prise de médicaments à l'accueil de jour ou non.**

Si prise médicamenteuse le midi, plusieurs situations :

- Les personnes gèrent seules leur traitement
- Les personnes viennent avec un pilulier du jour
- Un stock de médicaments est constitué dans l'armoire à pharmacie de l'accueil de jour, fermée à clé. Les piluliers sont alors préparés par le médecin référent Dr Duret

La distribution des médicaments est effectuée par le médecin référent, ou par l'aide-soignante par délégation en l'absence du médecin. Emargement de la prise de médicaments par le membre du personnel qui a géré l'administration.

Il est nécessaire de toujours fournir une ordonnance de traitement à jour :

- Dans le cas d'une hospitalisation, cela évitera les surdosages, les contre-indications
 - Peut retarder un diagnostic de ne pas connaître le traitement
 - Facilite la communication entre l'équipe soignante de l'accueil de jour et de l'hôpital. Il existe une perte de chance, ou une moins bonne gestion de la douleur si l'équipe n'a pas connaissance du traitement de la personne. Nous ne pouvons pas administrer d'anti-douleurs même s'ils figurent sur une ancienne ordonnance
- ➔ Prendre l'habitude, dès qu'une nouvelle ordonnance est faite, de la transmettre au Dr Duret.

Dr Duret rédige une synthèse médicale pour chaque personne accueillie où figure également la date de la dernière ordonnance.

5/ Activités destinées aux aidants

Il existe 2 structures dans le 15^{ème} arrondissement :

- La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants, située au niveau de l'accueil de jour Aurélie Jousset – 55 rue de Lourmel 75015 Paris – 0143922176 – plateformerepit@jeannegarnier-paris.org
- La maison des aînés et des aidants M2A structure d'informations. Pour le territoire du 7^{ème} / 15^{ème} / 16^{ème} – 24 boulevard de Grenelle 75015 Paris – 01 44 19 61 60 – contact.ouest@m2a.paris

AGIRC ARCO caisse de retraite : prestation gratuite pour le maintien à domicile, finance des prestations comme le ménage, etc.

A Mémoire Plus :

- les matinées conviviales : séance de Tai-Chi pour l'aidant, avec ou sans son proche. Partager une activité de détente. 2 samedis par mois de 9h45 à 11h, financée par la plateforme de répit-
- les semaines participatives 2 fois par an, le proche vient une demi-journée avec ou sans repas, dans les ateliers avec les personnes accueillies. La possibilité de passer une ½ journée à l'accueil de jour peut se faire tout au long de l'année à condition d'être organisé en amont avec l'équipe de l'accueil de jour.
- les groupe de parole animé par une psychologue extérieur, Sophie de Heulme, 1 fois par mois le mardi soir pour exposer des situations vécues à domicile, partager ce qui est vécu à domicile. Financé par la plateforme de répit. Petit groupe de 4-5 personnes.

Les dates sont mises en ligne sur le site internet.

- La psychologue de l'accueil de jour est également disponible pour des entretiens individuels à domicile, par téléphone ou directement à l'accueil de jour. Possibilité aussi d'entretiens avec la coordinatrice.

Témoignage de M. GUERIN concernant les groupes de parole : permettent de prendre du recul, Monsieur se sentait mieux, plus disponible pour sa femme, et l'a aidé à comprendre mieux les comportements de son épouse.

Témoignage de Mme MAZUREK concernant les groupes de parole : petit groupe de 4-5 personnes, cela permet de créer du lien avec d'autres familles, exposer ses problèmes, avoir des réponses.

6/ Appel à projet

- Projet d'atelier de socio-esthétique par Chantal Noguero, socio-esthéticienne, financé par la conférence des financeurs. Animation d'un atelier de socio-esthétique ½ journée par semaine, le jeudi matin. Première partie de la matinée : prise en charge individuelle. Propose des soins esthétiques en fonction de l'histoire de la personne, de ses besoins. Puis 2^{ème} partie de la matinée : atelier collectif.

Intervention de Diakha-Sarah qui coanime l'atelier collectif : Atelier composé de 4 personnes accueillies. Les objectifs sont d'apprendre à retrouver des gestes précis, prendre soins de sa peau, de

ses ongles, améliorer la confiance et l'estime de soi. Constitution d'un petit groupe pour parler sans filtre de la maladie, de son bien-être. C'est un moment privilégié où l'on peut s'exprimer librement.

Cycle de 4 mois d'avril à juillet, puis second cycle prévu en septembre avec changement de jour et d'horaire pour permettre à d'autres personnes accueillies d'en bénéficier.

- Proposition de concert et initiation à la musique. L'Orchestre de chambre de Paris nous a sollicité pour ce projet soutenu par la CAF. Atelier autour de la musique découverte des instruments accompagné par des musiciens de la Philharmonie de Paris, en juin et juillet. 3 sessions sur le thème des Fables de la Fontaine, qui se termine par un concert avec 2 musiciennes (basson et flute).

Ils proposent aussi un concert extérieur le samedi 6 juillet à 16h cour élémentaire de l'école Vigée-Lebrun, ouvert à tous et gratuit.

7/ Questions reçues de la part des usagers / proches

Sorties culturelles : quelle fréquence, quelle organisation, pour qui ?

Deux sorties par mois, organisée en lien avec la fondation Claude Pompidou, qui met à disposition un minibus et la présence de deux bénévoles. Les lieux de sorties sont proposés par les personnes accueillies et par les membres de l'équipe. Un article est systématiquement rédigé sur le site internet suite aux sorties culturelles.

Démonstration sur le site en direct : voir l'onglet actualités pour lire les articles concernant les sorties. S'y trouvera également le compte-rendu de la réunion des usagers.

7/ Présentation d'un professionnel partenaire

Faustine Dhaneus, association Int'Act séjour adapté de vacances.

L'association INT'ACT est née en 2006, ont commencé par proposé des séjours de vacances pour personnes seules ou avec aidant.

Les destinations sont à 2-3h de Paris (Normandie, Bourgogne, Sologne, Nord Pas de Calais). Séjour de 4 à 10 jours, accompagnés par des professionnels : enseignant APA activité physique adaptée), aides-soignants, infirmiers, musicothérapeute, sophrologue, etc. Ils proposent des activités pendant les vacances. Ateliers sur place et excursions, visites du coin, professionnels disponibles pour aides au quotidien (prise des médicaments, repas, etc.) Les séjours sont organisés d'avril à décembre.

Il existe d'autres structures proposant les mêmes formules : France Alzheimer, France Parkinson, etc.

Inscription : Contact par téléphone, rencontre à domicile pour évaluer les besoins, et adapter le séjour aux besoins, puis mise en place du séjour. Possibilité d'être accompagnée depuis son domicile pour le départ.

12-15 personnes par séjour. 1 professionnel pour 2 vacanciers.

4 jours : 1100 euros tout compris, possibilité d'être aidé financièrement par sa mutuelle et caisse de retraite agirc arco. INT'ACT aide les personnes à faire ces démarches.